

## **NOUVELLES du 13 juin 1995**

## **LETTRE DU 13 JUIN 1995**

Chères Collègues et chers Collègues,

Avec l'arrivée de la mi-juin, nous entrons de plein pied dans la douce et belle saison de ce temps merveilleux (généralement du moins!) que nous procure l'heureuse conjugaison des paramètres chers aux géographes: la latitude, l'imposante masse d'eau continentale, les heures d'ensoleillement, l'inclinaison de l'axe de rotation de la terre sur le plan de l'écliptique, etc. En vérité, on n'a peut-être pas besoin de connaître tous ces facteurs pour profiter de la vie, de la beauté et de la poésie véhiculées par toutes ces fleurs qui colorent le paysage.

L'APRUM a, une fois encore, vécu deux des moments forts de son calendrier. Tout d'abord, une quarantaine de collègues ont participé à l'Assemblée générale annuelle. Par la suite, près de cinquante convives ont fait honneur au buffet dressé à leur intention. Anticipant sur le compte-rendu que le Secrétaire fera de l'Assemblée générale, je crois utile de vous en rapporter quelques éléments saillants.

La composition du Conseil de l'APRUM, suite aux consultations effectuées par le Comité des candidatures, est légèrement modifiée. Le Secrétaire, M. Gaston de Lamirande, vous a récemment communiqué la liste des membres. À ce sujet, j'aimerais formuler trois remarques.

- Le notaire Roger Comtois, en poste au Conseil depuis près de 10 ans, a décliné l'offre qui lui a été faite de demeurer à la vice-présidence. Il estime que le moment est venu de « passer le flambeau » à d'autres. L'APRUM doit beaucoup au collègue Comtois. Membre de la toute première équipe de direction, il a tout d'abord contribué à l'obtention par l'Association des documents juridiques attestant de son existence. Par la suite, il a apporté au Conseil la richesse de sa vaste connaissance du monde universitaire et de son expertise professionnelle. Merci, Roger, pour tout ce que tu as fait pour l'APRUM notamment par ta présence au Comité de retraite à titre de représentant des professeurs retraités.
- Le professeur Roland Rivest a été élu pour prendre la succession de Roger Comtois au poste de vice-président. Chimiste de profession, Roland Rivest apporte à l'APRUM les fruits d'une carrière fructueuse comme enseignant, chercheur et administrateur tant à la Faculté des sciences (directeur de département et vice-doyen) qu'à la Faculté des arts et des sciences où il a

- assumé avec compétence les fonctions de vice-doyen puis de doyen. Sois le bienvenu au Conseil cher Roland.
- Le collègue Gaston de Lamirande, qui a pris la relève en cours d'année de Gérard de Montigny, a été confirmé au poste de secrétaire de l'APRUM. Tout en remerciant Gaston d'avoir accepté de se mettre à la disposition du Conseil, je veux dans le même souffle exprimer à Gérard de Montigny toute la reconnaissance de l'APRUM pour la contribution inestimable qu'il a apportée à l'Association. Il a été de l'équipe qui a conçu puis enfanté l'APRUM. Il l'a par la suite, à titre de secrétaire, alimentée de ses conseils et nourrie de son expérience. Sois-en chaleureusement remercié Gérard.
- Le Trésorier a soumis son rapport pour l'exercice 1994-1995. Vous en trouverez ci-joint copie. Cet exercice s'est soldé par un léger surplus d'opération. Sur la recommandation du Trésorier, l'Assemblée a pris la décision de porter de 20 \$ à 25 \$ la cotisation annuelle des membres de l'Association.
- Lors de l'élection organisée par le Secrétariat général, le Collègue Louis-Philippe Phaneuf a été, grâce à votre appui, réélu au Comité de retraite du Régime de l'Université où il siègera à titre de représentant des personnes retraitées. Une continuité de bon aloi pourra donc permettre à l'APRUM de suivre de très près l'évolution du dossier du Régime. À ce sujet, je vous rappelle que le Comité d'experts prévu par le règlement est présentement à l'œuvre pour procéder à l'évaluation, en date du 31 décembre 1994, de la situation financière du Régime. Il y a lieu de prévoir que des décisions pourront découler des constats qui seront faits au cours de l'expertise.

Sur un tout autre plan, l'Université vous a transmis, sous la plume de Madame Agathe Philibert-Larivée du Service des avantages sociaux, un texte qui vous annonce une légère diminution, à compter du 1er juin 1995, des taux mensuels de participation au Régime collectif d'assurance-santé de la Croix Bleue en vigueur pour les professeurs retraités (groupe 22948). Il s'agit d'un « accident de parcours » qui découle de l'expérience collective qui s'est révélée assez favorable au cours de 1994. Profitons-en. Ce n'est pas tellement fréquent qu'un « accident » soit payant!

De nombreux événements continuent de marquer la vie de l'Université. En voici deux que je désire souligner.

- Des changements sont apportés à deux postes de vice-recteurs; les voici.
  - M. Alain Vaillancourt, après y avoir oeuvré pendant deux mandats, quitte son poste de vice-recteur aux ressources humaines. Dentiste de formation, il avait joué un rôle important dans sa Faculté tant comme professeur que comme administrateur (directeur de département, doyen, etc.). Il pouvait donc tabler sur une riche expérience du monde universitaire lors de la prise en main d'un portefeuille où, pour la première fois, des convergences utiles pouvaient s'établir entre certaines activités des deux services de personnel.
  - M. Michel Trahan, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, prend la relève de M. Vaillancourt. Muni d'un Ph.D. de l'Université de Toronto, il apporte une très précieuse connaissance de la vie et des rouages universitaires. En plus

de son bagage de professeur et de chercheur, le collègue Trahan pourra compter sur l'expérience acquise aux postes de direction de sa Faculté en particulier sur celui de doyen ainsi que celle découlant des travaux effectués au sein de plusieurs comités dont celui du statut du corps professoral de l'Assemblée universitaire.

- M. Jacques Lucier, quitte le poste de vice-recteur à l'administration où il a œuvré au cours des 16 dernières années. Successivement professeur à l'école de relations industrielles puis Directeur des services de l'Université de Montréal, Jacques Lucier a joué un rôle important auprès de Monsieur Roger Larose, premier vice-recteur à l'administration, avant d'occuper lui-même le poste en 1979. Sa compétence et son dévouement ne se sont jamais démentis.
- M. Patrick Molinari, jusqu'au 31 mai doyen de la Faculté de droit, succède à M. Lucier. Professeur titulaire et juriste de grande qualité, Monsieur Molinari a œuvré à la Faculté ainsi qu'au Centre de recherche en droit public dont il a assuré la direction de 1985 à 1989. Sa formation jointe à l'expérience acquise dans les travaux effectués dans plusieurs comités lui seront très précieuses dans l'exercice de ses responsabilités.

De nouveau il s'agit malheureusement d'un événement récurent. L'APRUM déplore la disparition de l'un des siens. Il s'agit cette fois du Dr Jean Yergeau, décédé le 19 mai 1995, dont toute la carrière professionnelle s'est déroulée à la Faculté de médecine dentaire. Après des études post-doctorales à la University of Indiana en dentisterie opératoire il se joint au personnel enseignant de la Faculté où ses grandes qualités de clinicien sont très rapidement reconnues. Tout au long de sa carrière, il se tient à la disposition de ses étudiants et de ses collègues. À plusieurs reprises, il assume les responsabilités de la direction du Département de dentisterie de restauration. Il accepte même, en plus de ses autres fonctions, celle de vice-doyen; voilà bien un témoignage éloquent de son attachement à sa faculté. On se souviendra de lui!

Les déjeuners du 3e jeudi du mois ne reprendront qu'à l'automne. Je vous invite tout de même à noter, dans votre calepin, les dates suivantes: 21 septembre, 19 octobre et 16 novembre.

Je fais des voeux pour que vos jours continuent de baigner dans la sérénité même si, à l'occasion, la "mécanique sous-jacente" se fait plus hésitante.

Bon été!

Le Président Jacques St-Pierre JSP/fsp